

# LA PLANIFICATION DE L'ENSEIGNEMENT EN CLASSE DE LANGUE : ENTRE ENJEU, REALITE ET PERSPECTIVES

**Arnaud OUEDRAOGO**

**Charles NAZOTIN**

*École Normale Supérieure*

*ouederarnaud@yaboo.fr*

## Résumé

*Notre étude analyse la pratique de la planification de l'enseignement. Elle s'adosse sur la théorie de la planification de Legendre. A travers un questionnaire, des entretiens, des analyses de documents, des données ont été collectées auprès des professeurs de français et d'anglais de l'enseignement secondaire, des responsables d'établissements scolaires et des encadreurs pédagogiques. L'étude montre que la pratique de la planification n'est pas toujours effective chez les enseignants de langue au Burkina Faso. Trois raisons majeures expliquent cette insuffisance : la complexité de la fiche de progression annuelle, des raisons d'ordre professionnel et enfin des raisons liées à l'institution scolaire elle-même. Quelques propositions sont faites dans le sens d'amener les enseignants à davantage planifier leurs enseignements afin de rendre leur enseignement plus efficace.*

*Mots clés : Planification, langue, enseignement-apprentissage, efficace*

## Abstract

*Our study analyzes the practice of educational planning. It is based on Legendre's theory of planning. Through a questionnaire, interviews and document analysis, data were collected from secondary school teachers of French and English, school administrators and pedagogical supervisors. The study shows that the practice of planning is not always effective among language teachers in Burkina Faso. There are three main reasons for this: the complexity of the annual progress sheet, professional reasons, and reasons linked to the school institution itself. A number of propositions are put forward to encourage teachers to plan their teaching more effectively.*

*Keywords: Planning, language, teaching-learning, effective*

## Introduction

L'enseignement-apprentissage de la langue à l'école a pour objectifs d'amener l'élève à la pratique raisonnée de la langue, l'acquisition de méthodes de pensée et de travail et l'accès à d'autres cultures. Pour l'atteinte de ces objectifs au secondaire, les programmes d'enseignement prévoient des contenus à enseigner à travers des activités variées. Ces

activités doivent être menées en respectant les principes de progression et de cohérence. Ce travail passe alors par l'utilisation d'un outil didactique approprié : la fiche de progression annuelle (FPA).

Mais au Burkina Faso, quelles sont les réalités des pratiques de l'élaboration de la FPA chez les enseignants de langue ? Comment améliorer ces pratiques dans le but de rendre l'enseignement/apprentissage de la langue plus efficient ?

C'est à cette réflexion que s'adonne le présent article qui pose d'abord la problématique de la recherche ; ensuite elle présente la méthodologie de travail avant de livrer les résultats de la recherche.

## **I. Problématique**

Cette partie comporte trois (3) sous points : le constat du problème, la revue de la littérature et les objectifs de recherche.

### ***I.1. Constat du problème***

Contrairement à ce que demandent les instructions officielles, il ressort des travaux de Konaté (2018) et de Gampiné (2020) que l'élaboration des FPA des enseignements-apprentissages n'est pas régulière. Cet état de fait est interpellateur. La FPA est un outil qui permet de visualiser, de planifier, de programmer, les activités pédagogiques de l'année scolaire en vue d'une préparation conséquente pour leur réalisation efficace. Si elle n'est pas élaborée, l'on pourrait s'imaginer les sérieux inconvénients qui surviendraient : la mauvaise couverture du programme, la navigation à vue, les actions pédagogiques non coordonnées. Cela nous amène à nous poser la question suivante : quels sont les facteurs entraînant de la faible élaboration de la FPA chez les enseignants de langue du secondaire ?

### ***I.2. Revue de littérature***

Nous faisons d'abord un point de quelques travaux sur les types de progression annuelle puis les principes qui guident l'élaboration de la fiche de progression et enfin nous abordons ce que disent les textes au sujet de la fiche de progression.

#### ***I.2.1. Les types de progression annuelle***

En se référant à Weinland, Puygrenier-Renault (1997), l'on peut

distinguer trois types de progressions : les progressions horizontales ou linéaires, les progressions verticales et les progressions croisées ou spirales.

### ***1.2.1.1. Les progressions horizontales ou linéaires***

Ce type de progression est plus en adéquation avec l'acquisition des savoirs, des connaissances plutôt qu'à la construction de compétences ou des capacités. Les apprentissages sont organisés de façon linéaire de sorte à respecter rigoureusement un ordre d'agencement de l'étude des notions les unes après les autres ainsi que les unes par rapport aux autres. En admettant que les élèves du secondaire en français doivent maîtriser les exercices du baccalauréat, on pourrait programmer de façon linéaire les trois exercices : la contraction de texte en Seconde, la dissertation en Première et le commentaire composé en Terminale.

### ***1.2.1.2. Les progressions verticales***

Ces progressions poursuivent la maîtrise d'une notion en procédant par étapes et de complexité croissante. Une progression verticale vise l'étude approfondie d'une notion en mettant en exergue un système d'acquisition progressive des compétences à travers des reprises très organisées. Ce type de progression au secondaire permet, par exemple, de planifier un processus de maîtrise des différentes sous-disciplines durant les trois années.

### ***1.2.1.3. Les progressions croisées ou spirales***

Elles combinent les progressions horizontale et verticale. Une progression en spirale donne la possibilité à l'élève de revoir la même notion plusieurs fois au cours de sa formation, ce qui lui permet de mûrir, d'assimiler et de s'appropriier les savoirs. « la progression spiralaire combinant les deux premières approches serait mieux pour la construction des compétences ». (Chiss, 2000 :13) résume en montrant que « La progression pédagogique se fonde, non seulement sur une logique temporelle, c'est-à-dire ordonner les apprentissages et les répartir dans le temps, mais aussi et surtout, sur une logique pédagogique de savoir, de construction de notions ou de compétences adaptées au niveau de compréhension et à l'âge des élèves ».

La progression a donc une double facette, elle tient compte du temps, mais aussi de la progressivité dans les apprentissages. Pour

l'enseignement-apprentissage des langues au secondaire cela est à considérer.

### ***1.2.2. Quelques principes, étapes de l'élaboration de la progression annuelle***

Nous voyons tour à tour les principes puis les étapes de l'élaboration de la FPA.

#### ***1.2.2.1. Principes d'élaboration de la progression annuelle***

Chartrand 2008) montre que l'élaboration des progressions doit se fonder sur cinq principes :

- Le respect de la tradition et de la culture des enseignants ;
- La prise en compte des conditions de travail propres à la didactique concernée ;
- Le souci de proposer une vision générale des composantes de la discipline ;
- Le souci de se situer dans une vision d'ensemble de la progression ;
- La nécessité de structurer les contenus selon un axe organisateur.

Pour l'élaboration de la progression annuelle, il faut alors que les enseignants soient formés, qu'ils maîtrisent les contenus disciplinaires afin de pouvoir les organiser selon les axes du programme et que les conditions matérielles soient réunies. Chiss (2000 :70) pense que si la progression doit privilégier un point d'ancrage, c'est «le savoir de l'enseignant», car il est nécessaire «d'avoir déjà construit pour construire avec les élèves». Il est important de considérer les compétences de l'enseignant parce qu'il faut que l'enseignant soit bien outillé pour mieux aider ses élèves à apprendre.

#### ***1.2.2.2. Étapes de l'élaboration de la progression annuelle***

Pour l'élaboration de la FPA, il faut posséder les documents obligatoires comme les agendas, les textes officiels, les programmes, l'organisation pédagogique, le calendrier ; il convient également de considérer les semaines effectives d'enseignement en tenant compte d'une marge de sécurité.

La progression intègre plusieurs éléments à la fois, et se veut contextuelle. Elle est à la fois une combinaison complexe d'éléments non

variables relevant de la programmation, mais aussi d'éléments variables du point de vue contextuel, professionnel et personnel.

### ***1.2.3. L'élaboration de la fiche de progression annuelle***

En résumé la progression doit être adaptée aux élèves tels qu'ils sont. L'enseignant devra, avant d'établir sa progression annuelle, procéder à une évaluation diagnostique en vue de cerner les acquis des élèves à partir desquels il projettera et orientera son action pédagogique et didactique. La langue est un tout, les élèves doivent sentir qu'il existe une liaison étroite entre les diverses activités de la classe de français. L'enseignant doit établir une progression d'ensemble de la classe de façon annuelle afin de prévoir les méthodes et les moyens didactiques indispensables à sa mise en œuvre. Pour ce faire le Conseil d'Enseignement (CE) est un cadre pour l'élaboration de la FPA.

### ***1.3. Objectifs, questions et hypothèses de recherche***

Pour notre recherche, nous avons défini des objectifs, formulé des questions de recherche et émis des hypothèses.

#### ***1.3.1. Objectifs de la recherche***

L'objectif général de notre recherche est de faire l'état des lieux de l'élaboration de la FPA de l'enseignement-apprentissage du français et de l'anglais au secondaire. Les objectifs spécifiques sont :

- Apprécier le degré de pratique de l'élaboration de la fiche de progression annuelle.
- Identifier les difficultés rencontrées par les enseignants dans l'élaboration de la fiche de progression annuelle
- Proposer des stratégies d'amélioration dans le processus d'élaboration et d'exploitation de la fiche pédagogique

#### ***1.3.2. Questions et hypothèses de recherche***

La question principale est la suivante : quel est l'état des lieux actuel de l'élaboration de la fiche de progression annuelle par les enseignants de français ? Les questions spécifiques :

- Quelle appréciation peut-on faire de l'élaboration de la fiche de progression annuelle ?
- Quelles sont les difficultés rencontrées par les enseignants dans l'élaboration de la fiche de progression annuelle ?

- Quelles stratégies peut-on développer pour améliorer l'élaboration de la fiche de progression annuelle par les enseignants ?

Ainsi l'hypothèse principale est la suivante : L'amélioration de l'élaboration de la fiche de progression annuelle passe par la mise en place d'une stratégie pédagogique didactique.

Celle-ci est étayée par trois (3) hypothèses secondaires :

Hypothèse secondaire 1 : L'élaboration de la fiche de progression annuelle par les enseignants de français et d'anglais du secondaire est faiblement pratiquée à cause de la complexité de la tâche.

Hypothèse secondaire 2 : Les insuffisances liées à la faible élaboration de la fiche de progression annuelle sont d'ordre professionnel et institutionnel.

Hypothèse secondaire 3 : Des prises de mesures institutionnelles et une sensibilisation des enseignants permettent d'améliorer la pratique de l'élaboration de la fiche de progression annuelle.

## **II. Théorie de référence et méthodologie de la recherche**

Nous nous sommes adossés sur la théorie de la planification et nous avons adopté l'approche mixte pour cette étude.

### ***II.1. La théorie de la planification***

(Legendre 2005 :18) définit la planification comme une : « Activité qui consiste à fixer des objectifs et à déterminer les meilleurs moyens et pour les atteindre en un temps déterminé ». Planifier, c'est donc prévoir, anticiper par rapport à l'avenir. La planification rend le système éducatif plus efficace. Le planificateur commence par un diagnostic qui consiste à recueillir suffisamment d'informations en vue de s'imprégner des réalités. La planification en éducation se veut être un processus continu, qui s'interroge, non seulement sur la destination future, mais aussi comment y parvenir et quelle est la meilleure voie. Si la planification en éducation touche les aspects de l'éducation en général, il faut reconnaître qu'elle intéresse aussi les enseignements-apprentissages. Ainsi, au niveau des enseignements-apprentissages, elle peut concerner une séance, une séquence, une année, un cycle d'apprentissage et cela est très avantageux.

Dans le domaine des enseignements-apprentissages, les raisons de construire une planification ne sont plus à démontrer. La planification procure une orientation, permet également de supprimer les pertes de

temps et les actions redondantes tout en déterminant des normes facilitant le contrôle.

Au regard de ce qui précède, aucune activité d'enseignement-apprentissage ne peut se passer de planification, si elle veut atteindre ses objectifs. En appui, nous aborderons au sein de la planification en apprentissage l'approche du design universel ou la pédagogie universelle.

La planification, dans le cadre du design universel ou de la pédagogie universelle, est abordée dans le sens de la conception de situations d'apprentissage et d'évaluation qui sont flexibles en prévoyant des possibilités pour garantir l'accès aux apprentissages à tous et à amoindrir les obstacles potentiels à l'apprentissage. La pédagogie universelle intervient dans la planification de l'inclusion scolaire. Elle est abordée au Canada par des chercheurs tels que Bergeron L., Rousseau N. et Leclerc M. C'est une planification qui tient compte de toutes les spécificités d'apprenants. Ainsi, dans la planification, la pédagogie universelle veut prendre en compte tout type d'apprenant qui se présenterait. Elle demande que l'on mette assez de moyens et de ressources. (Bergeron et al. 2011 :13-14) suggèrent alors quatre étapes dans la planification en cohérence de la pédagogie universelle. Il faut d'abord définir des buts clairs et des défis adaptés aux élèves à partir des standards d'apprentissage en fonction du contexte ; préciser ensuite le profil de la classe, identifier le matériel, les méthodes pédagogiques et l'évaluation probables pour en faire une analyse à partir des obstacles potentiels. Il faut en outre mettre en place une planification et rassembler divers matériels (y compris technologiques) pour rendre l'apprentissage accessible à tous et enfin mettre en œuvre la situation d'enseignement-apprentissage en évaluant les progressions des élèves et en révisant la planification.

Tout compte fait, traiter de la progression annuelle d'enseignement-apprentissage renvoie à la planification d'enseignement-apprentissage. La progression annuelle prend en compte les réalités de la classe, le planning des activités de la classe.

## ***II.2. Population cible, outils de collecte des données et terrain d'étude***

La population cible de notre recherche est composée de soixante (60) professeurs de langue du secondaire, vingt (20) administrateurs des établissements c'est-à-dire des proviseurs, censeurs et dix (10) encadreurs pédagogiques de français et d'anglais de l'enseignement secondaire.

Pour la collecte des données de notre recherche, nous avons utilisé un questionnaire, un guide d'entretien semi-directif et une grille d'analyse des rapports des conseils d'enseignement. Nous avons collecté les données dans cinq (5) villes de trois (3) régions du Burkina Faso : le Centre Ouest, le Plateau central et le Centre.

### **III. Résultats et discussion**

Dans ce point nous donnons à voir les résultats de la collecte des données puis nous analysons et discutons ces résultats.

#### ***III.1. Résultats***

La présentation des résultats se fait en deux (2) points : des aspects propres à l'élaboration de la FPA et des difficultés rencontrées dans la pratique.

##### ***III.1.1. De l'élaboration de la fiche de progression annuelle***

Sur les 60 enseignants, 43 déclarent ne pas élaborer une fiche de progression annuelle pour leurs enseignements. Seuls 17 en élaborent. Ces derniers affirment qu'ils élaborent les FPA chaque début d'année avant le démarrage des cours : 13 déclarent qu'ils le font en groupe et quatre (4) le font individuellement. Deux (2) disent qu'ils le font chaque trois (3) ans. Aucun professeur n'élabore la FPA après une évaluation diagnostique. Sept (7) administrateurs d'établissements disent recevoir souvent en début d'année des fiches de progression annuelle des enseignants de français. Les autres ne les reçoivent pas. Cinq (5) responsables d'établissement disent avoir déjà suivi l'élaboration de la FPA en français au secondaire avec les enseignants. Les encadreurs pédagogiques disent ne pas toujours contrôler l'existence de la fiche de progression annuelle chez les enseignants. De leur expérience, rares sont les enseignants qui la rédigent. Sur 7 rapports de conseils d'enseignement, un (1) seul mentionne l'élaboration d'une fiche de progression annuelle.

##### ***III.1.2. Des difficultés dans l'élaboration de la fiche de progression annuelle***

Quatorze (14) professeurs trouvent que l'élaboration de la FPA est une tâche complexe. Ils déclarent que le travail est fastidieux, difficile, vraiment complexe, n'est pas aisé, est compliqué et fatigant. Les administrateurs de lycée ayant suivi l'élaboration de la FPA estiment



qu'elle est complexe en utilisant les termes suivants : travail compliqué ; travail très laborieux ; travail difficile ; travail pas simple. Les encadreurs pédagogiques partent de leur expérience d'enseignants pour dire que l'élaboration de la FPA est complexe.

### ***III.2. Discussions des résultats***

#### ***III.2.1. Du degré de la pratique d'élaboration de la fiche de progression annuelle***

La complexité de la FPA est reconnue par le public cible dans ces trois composantes. Les éléments de la complexité relevés sont notamment les détails contenus dans la FPA, la complexité du programme et le manque de précision par endroits, le niveau disparate des élèves à prendre en compte. Même les enseignants qui ont eu une formation initiale et qui ont plus de cinq (5) ans d'expérience font le même constat. Cette complexité est donc l'une des raisons pour lesquelles les enseignants sont réticents à mener cette tâche qui leur incombe et parfois utilisent des stratégies pour la contourner en reconduisant les anciennes FPA. Les professeurs qui sont chargés de l'élaboration de la FPA ignorent les textes en la matière. Cela nous amène à comprendre pourquoi les enseignants sont réticents. Comment prendre au sérieux une activité dont on ignore même les textes qui l'exigent ? Il est aussi difficile de réussir une activité pour laquelle on n'est pas formé et dont on n'est pas capable d'en donner une définition correcte. C'est pourquoi les FPA observées ont une qualité qui laisse à désirer. Ces éléments contribuent ainsi à la faible élaboration de la FPA. Partant de la théorie de Legendre, les avantages de la FPA sont nombreux. On peut citer entre autres l'harmonisation des progressions dans tous les établissements, un relatif équilibre du développement des compétences chez les apprenants. Elle permettra en outre aux enseignants de souffrir moins des affres de la préparation au quotidien.

#### ***III.2.2. Des difficultés liées à l'élaboration de la fiche de progression annuelle***

La majorité des responsables d'établissements affirment que les CE se tiennent chaque début d'année. Toutefois, ils reconnaissent que le temps imparti reste insuffisant. À cela s'ajoute le retard de l'établissement du calendrier réel des activités pédagogiques des établissements et l'insuffisance du matériel et des documents pédagogiques et didactiques.

Après lecture des rapports nous arrivons à la conclusion que les conseils d'enseignement ne fonctionnent pas comme il se doit, faisant plutôt dans l'informel et les enseignants le trouvent même facultatif. Les responsables d'établissements n'assurent pas le suivi et donc il s'installe un laxisme de l'administration scolaire dans le suivi de l'élaboration des FPA ainsi que dans le fonctionnement des CE. Les responsables d'établissements eux-mêmes sont absents. On peut donc penser que si les enseignants ne déposent pas les FPA ou les déposent en retard, c'est parce que le travail n'est pas fait. Lorsque les FPA sont vivement réclamées, les professeurs trouvent des raccourcis en reconduisant des anciennes FPA ou font juste une liste des activités par trimestre qu'ils déposent pour se libérer. Dans la réalité des faits, il n'y a pas de franchise dans l'élaboration de la FPA. L'élaboration de la FPA est comme une corvée, une formalité qu'il faut accomplir pour s'en débarrasser. Il y a donc une confusion entre déposer la FPA chaque année et l'élaborer chaque année. L'institution scolaire est donc en partie responsable de la faible élaboration de la FPA.

#### **IV. Propositions**

Nous suggérons d'intégrer un module sur la mise en œuvre des programmes à travers l'élaboration et la mise en œuvre de la fiche de progression annuelle. Les élèves-professeurs auraient déjà l'occasion d'avoir une bonne connaissance de l'ensemble des programmes qu'ils auraient à mettre en œuvre avant de rejoindre le terrain.

D'autre part, la conception d'un canevas ou un guide officiel consacré à l'élaboration et à la mise en œuvre de la fiche de progression annuelle par niveau est salutaire.

Les encadreurs pédagogiques pourraient accompagner les professeurs dans l'élaboration de la FPA, vérifier sa mise en œuvre lors des visites de classes et les former dans le cadre des journées pédagogiques sur les techniques de son élaboration.

Les Conseils d'enseignement sont aussi des cadres de formation et pourraient être mis à contribution pour l'élaboration de la progression. Quant aux enseignants eux-mêmes, ils se doivent de pratiquer davantage le travail collaboratif, moyen de partage d'expériences pour une amélioration des pratiques en classe. Ainsi, l'enseignant doit comprendre que son travail n'a jamais été facile. Il faut considérer cela comme faisant

partie du métier et savoir que l'enseignant ne réussira jamais mieux ce qu'il n'a pas l'habitude de pratiquer.

## Conclusion

La fiche de progression annuelle ou planning pédagogique dans le cadre de l'enseignement-apprentissage est très capitale. L'enseignant qui veut accomplir convenablement son activité ne peut se passer de planification, quelle que soit la nature de l'activité. La planification a l'avantage de lui éviter les pertes de temps, de lui permettre d'avoir une vision claire de ce qu'il entreprend de réaliser. Toutefois, la FPA de l'enseignement-apprentissage n'est pas aisée, ce qui justifierait le fait que les professeurs sont réticents à son élaboration de façon régulière. L'élaboration de la FPA reste alors problématique.

Tout compte fait, chacun des acteurs devrait assumer sa part de responsabilité et son rôle à jouer pour un changement qualitatif de l'élaboration de la FPA.

## Bibliographie

**BARRÈRE, A. et al.** (2005). *Autour des mots. Quand les enseignants travaillent ensemble*. Revue, Recherche et formation pour les professions de l'éducation, 49, pp. 125-134.

**BEAUMONT, C. et al.** (2010). *Les pratiques collaboratives en milieu scolaire : cadre de référence pour soutenir la formation*.

**BERGERON, L. et al.** (2011). *La pédagogie universelle : au cœur de la planification de l'inclusion scolaire*. Revue Éducation et francophonie, 39 (2), pp. 87-104.

**CARLIER, G. et al.** (2012). *Progression et transversalité. Comment (mieux) articuler les apprentissages dans les disciplines scolaires*, Presses universitaires de Louvain : Louvain-la-Neuve (Belgique).

**CHARTRAND, S.** (2008). *La progression des enseignements-apprentissages du français langue première au secondaire : une proposition didactique*. Revue, Didactique en enseignement, français langue maternelle, français langue seconde.

**CHISS, J.L.** (2000). *La progression : un problème typiquement didactique*. Dans D. Coste et D. Véronique (éd.). *La notion de progression* (pp.67-70), Saint-Cloud : ENS Éditions.

- GAMPINE, V.** (2020). *La fiche de progression annuelle dans l'enseignement-apprentissage en Histoire-Géographie : analyse des difficultés liées à son élaboration et à sa mise en œuvre au post primaire et au secondaire*, mémoire de IES, ENSK.
- KONATÉ, D.** (2018). *La fiche de progression annuelle : pour une amélioration des enseignements-apprentissages du français ans un contexte de décloisonnement au Post-primaire*, mémoire de IES, ENSK.
- LEGENDRE, R.** (2005). *Dictionnaire actuel de l'éducation* (3e édition). Guérin.
- MAULINI, O. et VELLAS, E.** (2003). *Organisation du travail scolaire et formation des maîtres. La planification du travail : nouveaux enjeux*. L'École Valdôtaine, 61, pp.4-12.
- PERRENOUD, P.** (1999). *Dix nouvelles compétences pour enseigner*, ESF.
- PRADO C. R. & al** (2001) *Pour une réflexion sur la progression dans le cadre de la « bivalence »*. *Revue Études de linguistique appliquée* (no 121), pp. 89- 101.
- ROUX P.Y.** (2011). *Ingénierie des curricula, Élaboration des manuels*, Cap vert.
- STORDEUR, J.** (1996). *Enseigner et/ ou apprendre : pour choisir nos pratiques*, De Boeck et Larcier.
- TARDIF, M. et Lessard C.** (1999). *Le travail de l'enseignant au quotidien. Expérience, interactions humaines et dilemmes professionnels*. *Revue Recherche et Formation* N° 34).
- VALENZUELA O.** (2010). *La didactique des langues étrangères et les processus d'enseignement/apprentissage*. *Revue Synergies Chili* n° 6, pp. 71-86.
- WEINLAND, K. et PUYGRENIER-RENAULT, J.** (1997). *L'enseignement du français au collège*. Bernard Lacoste.